

Le sous-ministre

Québec, le 25 février 2019

Madame Nancy Trottier  
Directrice générale  
Ville de Saint-Constant  
147, rue Saint-Pierre  
Saint-Constant (Québec) J5A 2G9

Madame la Directrice générale,

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a bien reçu la demande de la Ville de Saint-Constant afin de poursuivre deux contrats en cours avec l'entreprise Mélimax Transport inc., malgré son inscription au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics. Ces contrats concernent la location, le transport et la disposition de conteneurs pour les matières résiduelles d'édifices municipaux et du garage municipal.

Après analyse de votre demande et en raison de circonstances exceptionnelles, la ministre autorise, pour un délai supplémentaire d'une durée maximale de 90 jours, la poursuite de vos contrats en cours avec l'entreprise Mélimax Transport inc. afin de permettre à la Ville de procéder aux démarches requises pour l'attribution de contrats avec de nouveaux fournisseurs.

Le délai de 90 jours débutera à compter de la fin du délai de 60 jours prévu à l'article 21.3.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Ainsi, vos contrats avec l'entreprise Mélimax Transport inc. devront prendre fin au plus tard le 10 juin 2019.

Veillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

*Original signé par*

Frédéric Guay

**Québec**  
Aile Chauveau, 4<sup>e</sup> étage  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Québec (Québec) G1R 4J3  
**Téléphone : 418 691-2040**  
Télécopieur : 418 644-9863  
[www.mamh.gouv.qc.ca](http://www.mamh.gouv.qc.ca)

**Montréal**  
800, rue du Square-Victoria  
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1B7  
**Téléphone : 418 691-2040**  
Télécopieur : 418 644-9863